

L'efficacité des baisses de charges confirmée par l'INSEE

L'UPA a toujours mis la **priorité absolue à une baisse des cotisations sociales patronales** et a inscrit cette mesure au cœur des propositions qu'elle a diffusé à l'attention des candidats aux prochaines élections.

En effet, toute réduction de charges conduit inmanquablement à accélérer la création d'emploi en France. Cette efficacité déjà maintes fois démontrée, est encore confirmée par une étude de l'INSEE mettant en évidence que **les baisses de charges engagées entre 1993 et 1996 sur les salaires inférieurs à 1,33 SMIC, ont permis de créer ou de préserver 460.000 emplois.**

Cette politique a été poursuivie en 1998 par une extension des allègements de charges sur les salaires jusqu'à 1,8 SMIC et la mise en œuvre de nouveaux allègements, malheureusement réservés aux seules entreprises passées aux 35 heures.

Ainsi confortée dans son discours, l'UPA souhaite que les différents candidats s'emparent de sa proposition visant à **étendre les allègements de charges patronales aux salaires inférieurs à 2 SMIC.**

La part des salaires dans la valeur ajoutée ayant régulièrement diminué depuis quinze ans, l'UPA demande **que l'assiette de financement de la sécurité sociale ne repose plus exclusivement sur les revenus du travail.**

C'est dans cette perspective et afin d'examiner l'ensemble des attentes des petites entreprises, que les responsables de l'UPA ont commencé à rencontrer les candidats à l'élection présidentielle.